



Quand la France voulait s'unir au Royaume Uni



La BBC a révélé début janvier 2007 que le gouvernement français a proposé en 1956 une "union" politique entre la France et le Royaume-Uni - Une proposition à laquelle les autorités britanniques n'avaient pas donné suite.

Voici un surprenant épisode dans la longue et tumultueuse histoire des relations entre la France et le Royaume-Uni - Surtout dans la perspective du discours prononcé par Charles de Gaulle en Juin 1942 sur l'Auld Alliance. A moins que les derniers mots de son discours *OMNI MODO FIDELIS* (*Fidèle de toutes les manières*) devise des Gendarmes écossais du Roi ne fussent prémonitoires.

Le 10 septembre 1956, soit 7 mois avant la signature du Traité de Rome, instituant la Communauté européenne (le 25 mars 1957), Guy Mollet, ancien professeur d'anglais, alors Président (socialiste) du Conseil de la IV^e République, a rencontré et proposé au Premier Ministre britannique (conservateur), Anthony Eden, que nos deux pays s'engagent dans une "union" politique.

La BBC vient de révéler cette l'information dans le cadre d'une émission diffusée à la radio. Elle cite des documents officiels britanniques déclassifiés depuis une vingtaine d'années mais qui étaient semble t'il passés inaperçus.

De plus, un document officiel du 28 septembre 1956, rapporte une conversation entre Anthony Eden et son secrétaire de cabinet, Norman Brook, soulignant les difficultés qu'engendrerait une telle adhésion, notamment en ce qui concerne l'acceptation par la France de la reine Elizabeth II comme chef de l'Etat, comme pour une partie des pays du Commonwealth, la fédération des Etats issus de l'ancien Empire britannique.

"Le Premier ministre (Anthony Eden) lui a dit (à Norman Brook) au téléphone qu'il pensait, à la lumière de ses discussions avec les Français :
 - « Que nous devrions accorder une considération immédiate à la France rejoignant le Commonwealth ».- « Que Monsieur Mollet n'a pas de doutes sur le fait qu'il y aura des difficultés à ce que la France accepte sa Majesté comme chef de l'Etat ».- « Que les Français accepteraient une citoyenneté commune sur la base de l'arrangement irlandais", mis au point entre Londres et Dublin après l'indépendance de la République d'Irlande. »

Selon le Dr James Ellison du Queen Mary's College, London University, Les historiens connaissaient l'anecdote depuis près de vingt ans « le *Sunday Times* l'avait racontée pour la première fois le 6 septembre 1987. Mais la BBC a exhumé cette semaine des documents qui la confirme.»

Même si cette histoire n'apparaît dans aucune archive publique française connue, elle a été par le passé confirmée par Christian Pineau dans le Monde en 1987, même si selon lui il ne s'agissait d'une affaire sans importance - «*Il ne m'en avait jamais parlé (Guy Mollet) auparavant. Je pense qu'il n'y avait pas beaucoup réfléchi. Cela a dû lui venir à l'idée brusquement, au fil de la conversation.* »

Denis Lefebvre, biographe de Mollet dans *Guy Mollet le mal aimé*, (éd. Plon 1992), avance une explication. A l'époque, le président du Conseil cherchait à convaincre Eden d'intervenir militairement pour abattre le gouvernement Nasser et sauver Israël. «*Mollet était soutenu par son opinion, mais pas Eden, qui était alors politiquement et humainement fragile. Mollet, pour montrer que la France était prête à s'impliquer complètement, a lancé cette proposition. Qu'aurait-il fait si l'autre avait accepté ? Impossible de le savoir.*»

Une chose est sûre, en septembre 1956, les deux voisins d'Outre-manche se trouvent en fâcheuse posture: l'Egyptien Nasser a nationalisé le canal de Suez, dont les principaux actionnaires étaient alors français et britanniques.

La tension monte entre Israël, allié de Paris, et la Jordanie, soutenue par Londres. Le risque est grand que les deux pays européens se retrouvent impliqués dans un conflit.

Au final de toute cette histoire, le 29 octobre 1956, Français, Britanniques et Israéliens lancent l'opération Mousquetaire pour mettre la main sur le Canal de Suez. Ce qui leur vaut une condamnation des Nations Unies : l'Egypte garde la main sur le canal tandis que les deux pays européens constatent les limites de leur puissance déclinante.

Finalement, la France rejoindra une autre union transnationale, celle de la Communauté européenne, le 25 mars 1957. Le Royaume-Uni la rejoindra à son tour le 1er janvier 1973 – Et Elizabeth II ne viendra pas fleurir la statue de Jeanne d'Arc.

Addendum : Ce projet de "fusion franco-britannique" n'est semble t'il pas une nouveauté, dans un contexte certes plus dramatique mais de même nature, il apparaît dans les Mémoires de Jean Monnet (p.25-30, Livre de poche n°6506) qu'un projet similaire de fusion franco-britannique, en date du 16 juin 1940, fut soutenu activement par le Général de Gaulle !.

* - 16 : le général de Gaulle, en mission à Londres, dicte à Paul Reynaud, au téléphone, le texte de la proposition de Jean Monnet de fusion de la France et du Royaume-Uni.

« A l'heure du péril où se dessine la destinée du monde moderne, les gouvernements de la République française et de la Grande-Bretagne, dans l'inébranlable résolution de continuer à défendre la liberté contre l'asservissement aux régimes qui réduisent l'homme à vivre d'une vie d'automate et d'esclave, déclarent : Désormais la France et la Grande-Bretagne ne sont plus deux nations, mais une nation franco-britannique indissoluble. Une constitution de l'Union sera rédigée, prévoyant des organes communs chargés de la politique extérieure, économique et financière et de la défense de l'Union. Chaque citoyen britannique devient un citoyen français (...).»

Mais cette Déclaration d'Union franco-britannique, dictée par de Gaulle au Président du Conseil Paul Reynaud le 16 juin 1940, fait long feu à cause de la démission de ce dernier le lendemain, qui sera remplacé par Philippe Pétain.



Jehan L'Ascuiz in memoriam